

AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture

Le soussigné, propriétaire de la *Gazette des Campagnes* donnera en PRIME à ceux qui lui fourniront TRENTE abonnés à la *Gazette des Campagnes*, payant une piastre par abonné et d'avance. les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, et 11e volumes de la *Gazette des Campagnes*. Ces volumes seront livrables à Ste. Anne ou à Québec chez la personne que l'on voudra bien nous indiquer.

Le temps n'est pas éloigné où le Département de l'Instruction publique exigera de la part de ceux qui se livreront à l'enseignement, certaines connaissances théoriques sur l'agriculture, et les instituteurs qui auront pu, au moyen de cette prime se procurer les dix volumes de la *Gazette des Campagnes* auront en mains une série complète de causeries agricoles qui leur faciliterait l'étude de cette science.

Si les demandes de prime étaient assez nombreuses, nous réimprimerions le premier volume, afin de compléter la série.

La collection des dix volumes est actuellement en vente à raison de \$12.

MM. les Curés, toujours à la tête du mouvement agricole, pourraient aussi contribuer à enrichir leur bibliothèque paroissiale de ces volumes si utiles aux cultivateurs, en faisant une petite propagande parmi leurs paroissiens et nous faire parvenir une liste de trente abonnés. Nous avons 300 séries en mains, et si nous pouvions en disposer, la circulation de notre journal se trouverait de beaucoup augmentée, et au lieu de publier douze pages par numéro, nous en donnerions seize.

FIRMIN H. PROULX.

CRIBLE-TRIEUR-ETHIER

Cultivateurs, voulez-vous effectuer complètement et rapidement le nettoyage de vos grains, faites usage du crible de M. Calixte Ethier, fabricant à St. Eustache Comté des Deux Montagnes.

Ce crible présente les avantages suivants : solidité, modicité du prix, rapidité d'exécution, conduite facile, légèreté, longue durée et fonctionnement parfait. Ce crible a obtenu le premier prix sur tous ses concurrents à la dernière exhibition.

Le Constructeur s'engage à satisfaire les commandes pour la faible somme de \$24 par crible.

S'adresser à

CALIXTE ETHIER,
St. Eustache, Comté des Deux Montagnes.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de DION et DUBEAU, est ce jour dissoute, de consentement mutuel. M. J. B. Z. Dubeau est seul autorisé à régler les affaires de la dite société.

ARTHUR DION & J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 10 sept. 1873.

Le soussigné, ayant acheté de son ci-devant associé, Arthur Dion, écuyer, son intérêt dans la société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de Dion et Dubeau, continuera seul à l'avenir, les affaires de la ci-devant société, et il sollicite du public l'encouragement qui a été donné jusqu'en ce moment à cette maison. Chaque pratique sera, comme par le passé, servie avec promptitude et courtoisie.

J. B. Z. DUBEAU,

11 sept. 1873.

Rue de la Couronne, Québec,

\$5 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.

CULTIVATEURS, ATTENTION !!

MOULINS A BATTRE AMÉLIORÉS

On a à vendre, à des conditions libérales, des moulins à battre, sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre.

Ces moulins vannent et criblent en même temps.

Pour plus amples informations, s'adresser à Québec, No. 17, Rue St. Pierre, à

R. PAMPHILE VALLÉE,

Notaire.

P. S. On demande des agents pour la campagne.
4 Septembre 1873.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX CONTRACTEURS

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et en-dossées, "Soumissions pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau, SAMEDI, à MIDI, le Dix-Huitième Jour d'Octobre prochain, pour la construction de quatorze écluses et quatorze bondes régulières, un certain nombre de culées et de piliers pour les ponts, le creusement des écluses, et des fosses du réservoir—les alentours du réservoir—les routes spéciales, (Race-ways), etc., etc., sur la nouvelle portion du Canal Welland, entre Thorold et le Port Dalhousie.

L'ouvrage sera divisé en sections, six d'entre elles, marquées respectivement des nombres 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont placées entre le Port Dalhousie et la cimetièrre Ste. Catherine, et trois autres (marquées au No. 12, 13 et 14) s'élevant depuis le côté nord du chemin de Fer de l'Ouest, près de Brown's Cement Kilns.

Des soumissions seront aussi reçues pour l'élargissement et le creusement du prisme du récent canal entre Port Robinson et l'Aqueduc de Welland, l'ouvrage étant divisé en section d'un mille de longueur chaque.

Des soumissions vont aussi être préparées pour le creusement du Havre et du Port Colborne.

Des cartes de ces différentes localités données en même temps que les Plans et les Spécifications de l'ouvrage pourront être vus à ce bureau, JEUDI, le Vingt-cinquième jour de Septembre courant, où l'on pourra se procurer des formules imprimées de la soumission.

Les soumissions doivent être rédigées dans une conformité parfaite avec les formules imprimées, et chacun doit porter les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans une des Provinces de la Confédération, pour les garanties du contrat.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Département des Travaux Publics, }

Ottawa, 4 Sept. 1873.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Ste. Anne, 11 Sept. 1873.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, Septembre, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.